

COVID-19 Mesures de soutien aux entreprises

Département du Morbihan

La CCI du Morbihan se mobilise et accompagne les entreprises.
Certaines interventions sont proposées en relation avec ses partenaires.
L'accompagnement est **gratuit et confidentiel**.

Pour répondre à vos questions et être accompagné dans vos démarches : n° Vert 0 800 005 056

Ou par messagerie entreprendre@morbihan.cci.fr

*Des mesures de soutien aux entreprises impactées par le Covid-19 évoluent très régulièrement.
Les informations qui suivent ont été mises à jour le 17 mars 2020.*

- **Mesures de Chômage partiel**
Contact information : 02 99 12 21 44 ou Bretag-ut56.activite-partielle@direcct.gouv.fr
Pour faire votre demande en directe sur le site :
<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>
- **Financements et demande de Garantie de financements** court ou moyen terme,
Votre partenaire bancaire : reports d'échéances, nouveaux financements ...
Et **BPI France** : garanties de financements, financements complémentaires court ou moyen terme, reports. BPI Lorient : 02 97 21 25 29 ; lorient@BPIfrance.fr
- **Octroi de Délais de paiement au niveau social URSSAF pour les employeurs** : report de cotisations, remises exceptionnelles
Contact service gestion du risque Tel : 02 98 00 98 72 ; camille.jounot@urssaf.fr Ou muriel.urbinati@urssaf.fr
Espace en ligne : <https://www.urssaf.fr/portail/home.html> rubrique « une formalité Déclarative, déclarer une situation exceptionnelle »
- **Demande de délais pour les travailleurs indépendants, commerçant : soutien et demande d'action sociale**
À partir du site <https://www.secu-independants.fr/> rubrique
- **Délais de paiement impôts, TVA**
Services des impôts des entreprises (SIE), dont vous dépendez
Site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/portail/>

Plan d'étalement des créances publiques

Saisine de la commission CCSF (Commission départementale des chefs de services financiers)
Pour accéder au dossier :

https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1_metier/2_professionnel/EV/4_difficultes/440_situation_difficile/tpe_dossier_simplifie_ccsf.pdf

Contact 56 : Muriel BOBIN : Tel : 02 97 01 51 04

ddfip56.pgc.actioneconomique@dgifp.finances.gouv.fr

- **Négociation Bancaire et aménagement de crédit**

Votre partenaire bancaire ou la Médiation du crédit de la banque de France

Contact 56 : David DUVERT : Mediation.credit.56@banque-france.fr

Ou directement saisine de la commission (réponse sous 48 h)

<https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

Quelques liens utiles :

- CCI France : informations collaborateurs, précautions sanitaires et organisation du travail
<https://www.cci.fr/coronavirus-entreprise#dossier-cons>
- Préfecture Morbihan : contacts, déclaration garde d'enfants, arrêt de travail, région Bretagne...
<http://www.morbihan.gouv.fr/Actualites/Actus/Le-Morbihan-face-au-Coronavirus-Covid19/Coronavirus-Les-mesures-concernant-l-emploi-et-les-entreprises>
- Médiateur des entreprises en cas de litiges, dispositif gratuit et confidentiel
<https://www.mieist.bercy.gouv.fr/>